

1. Un « Grand Kurdistan » indépendant, le rêve impossible
2. Commandant (air) TERRASSON Frédéric
3. 25 février 2000
4. Division A
5. Mémoire d'étude dirigée de géopolitique
6. Le rêve kurde d'un « Grand Kurdistan » indépendant et unifié ne verra certainement jamais le jour, tant à cause des divisions internes des Kurdes, que par la volonté des Etats de la région et des Grandes Puissances mondiales. Cependant, cette région du Moyen-Orient risque de rester pour de longues années encore un foyer de tensions latentes.

Ce document revient sur l'identité kurde et l'histoire de ce peuple très ancien, pour essayer de comprendre la situation actuelle et le jeu des deux pays les plus impliqués dans la question kurde, l'Irak et la Turquie. Enfin, il tente d'expliquer l'attitude des Grandes Puissances notamment des États-Unis dans la gestion ce conflit.

Une carte est présentée en annexe.

Mots clés : Kurde, Kurdistan, Irak, Turquie, conflit.

PLAN DU MEMOIRE

I. L'IDENTITE KURDE

- I.1 Implantation géographique.**
- I.2 Fractures linguistiques.**
- I.3 Fractures religieuses.**
- I.4 Facteurs d'unité .**

II. HISTOIRE

- II.1 Emergence du nationalisme kurde au XIXième siècle.**
- II.2 La montée du nationalisme kurde à partir de 1923.**
- II.3 Le renouveau du nationalisme au cours des années 1960.**
- II.4 Les principales organisations kurdes actuelles.**

III. LE JEU POLITIQUE REGIONAL DES ETATS.

- III.1 L'importance des richesses naturelles; l'eau et le pétrole.**
- III.2 Les Kurdes dans le jeu régional entre la Turquie et l'Irak.**
- III.3 « Diplomatie parallèle » et guerres fratricides.**

IV. LE PROBLEME KURDE ET LE SYSTEME INTERNATIONAL.

- IV.1. Absence d'intérêt des puissances pour le problème kurde.**
- IV.2 Statu quo des blocs entre la première guerre mondiale et les années 1990.**
- IV.3 Changement de donne depuis les années 1990.**
- IV.4 La deuxième guerre de Golfe.**
- IV.5 Les limites de l'internationalisation de la question Kurde.**

Un « Grand Kurdistan » indépendant, le rêve impossible

La présence du peuple kurde dans la région d'Asie qu'il occupe encore aujourd'hui remonterait à plus de 3000 ans. A travers les siècles, il a résisté farouchement à toute tentative d'absorption de la part des Babyloniens, des Hittites, des Assyriens, des Séleucides, des Sassanides, et des autres conquérants ultérieurs, en particulier de l'empire Ottoman.

L'Europe l'a découvert au XIX siècle, à travers les comptes-rendus des premières expéditions scientifiques ou missionnaires. La plupart des auteurs témoignent de la « fierté d'un peuple qui souffre de sa dépendance à l'égard du pacha de Bagdad ». Ils soulignent également « l'importance de l'esprit de famille et du clan ». Les kurdes sont répartis entre cinq Etats, dans lesquels ils sont minoritaires, et dont les limites recoupent l'ensemble nommé « Kurdistan » : l'Iran, l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Arménie.

C'est aujourd'hui le seul grand peuple de la planète (plus de 25 millions de personnes) qui n'a obtenu ni son indépendance, ni son autonomie, ni même une véritable reconnaissance de son identité culturelle et ethnique. Le Kurde le plus célèbre de l'histoire fut certainement Saladin, qui combattit les Croisés et fonda la dynastie ayyoubide

Cependant, malgré des luttes séculaires, le rêve kurde d'un « Grand Kurdistan », état indépendant, ne verra certainement jamais le jour, tant à cause des divisions internes des Kurdes, que par la volonté des Etats de la région et des Grandes Puissances mondiales. Il n'est d'autre part pas besoin d'être prophète pour deviner que cette région demeurera un foyer d'agitation pour de nombreuses années encore.

Pour nous en rendre compte, analysons tout d'abord ce que l'on appelle l'identité kurde avant de balayer l'histoire tumultueuse du Kurdistan au XXIème siècle, en découvrant l'émergence du nationalisme kurde au XIXième siècle, et son renouveau dans les années 1960. Nous examinerons ensuite le jeu politique des puissances régionales, en tenant compte des facteurs économiques, avant d'essayer de comprendre l'attitude du système international et les limites de son interventionnisme.

I. L'IDENTITE KURDE

I.1 Implantation géographique.

Les Kurdes, pasteurs semi-nomades du Nord de ce qui deviendra le Moyen-Orient, sont souvent présentés comme les descendants des Mèdes, réfugiés dans les zones montagnardes après leur défaite devant les Perses. Ils passent au XVIème et XVIIème siècle, sous l'autorité ottomane.

C'est une population de montagnards qui occupent depuis l'antiquité une vaste zone, le « Kurdistan », pays sans frontières, situé au cœur de l'Asie Mineure, partagé entre plusieurs états. En forme de croissant, s'étendant sur 530000 kilomètres carrés environ de la Méditerranée au golfe Persique, il part de l'est de la Turquie, entame légèrement le nord de la Syrie, recouvre les régions septentrionales de l'Irak, pénètre en Iran pour suivre la courbe descendante d'une bonne partie de la frontière jusqu'aux rivages du golfe. Les chaînes de

montagne du Taurus et du Zagros dominant ce pays fortement escarpé. Le pays kurde recèle d'importantes richesses naturelles, eau et minerais. En effet, les deux grands fleuves de la région, le Tigre et l'Euphrate, prennent leur source en territoire kurde turc, tandis que les affluents arrosent de nombreuses vallées fertiles. Cette région dispose aussi de réserves de chrome, cuivre, fer, charbon, lignite, mais surtout de pétrole à Mossoul et Kirkuk (Irak). Peuple de chasseurs et de pasteurs (éleveurs de moutons en particulier), les Kurdes cultivent également la terre. Ils en tirent du maïs, du millet et, en quantité plus substantielles du riz et du tabac.

En l'absence de statistiques précises, on estime leur nombre à environ 25 millions répartis entre plusieurs pays : Turquie, 12 à 13 millions (20% de la population), Iran, 8 millions (15% de la population), Irak, 4 millions (25% de la population), et Syrie environ un million. Notons aussi les 500 000 kurdes qui vivent dans diverses régions de l'ex-URSS et les 300 000 environ qui vivent au Liban ; enfin la diaspora surtout établie en Allemagne et en France représente près d'un million en tout.

Ces pays connaissent des phénomènes démographique communs (fort taux de natalité, exode rural et urbanisation rapide, insuffisance des infrastructures...), mais sont de poids démographiques inégaux. La Turquie et l'Iran, qui comprennent chacun environ 60 millions d'habitants constituent les « géants » de la région, alors que la Syrie et l'Irak, avec respectivement un peu plus de 15 et 21 millions d'habitants, sont des pays de taille moyenne qui ont besoin d'autres atouts pour s'imposer à l'échelle régionale. Ils se situent dans une région « mosaïque » très morcelée à l'époque des expériences coloniales avant d'être considérablement « simplifiée » par la première guerre mondiale, les échanges de population entre la Grèce et la Turquie, les expulsions ou les départs des Juifs d'Irak, ainsi que les déportations diverses (Arméniens en 1915, etc...).

Les Kurdes sont bien entendu minoritaires dans ces Etats, mais leur pourcentages relatifs varient. Bien que quarante-sept groupes ethniques soient recensés en Turquie, certains sont parfois constitués de quelques milliers de personnes, et ils ne conçoivent pas tous des stratégies politiques spécifiques. Aussi, malgré l'importance des ethnies à un niveau local mais aussi à une échelle nationale, les Turcs constituent la majorité démographique, suivis par les Kurdes estimés à 20% de la population. En Irak, les Arabes, toutes confessions confondues, constituaient il y a quelques décennies 74% de la population ; ils en constituent vraisemblablement plus de 70% aujourd'hui. Ils composaient 87% de la population en Syrie et la proportion n'a pas dû changer. L'Iran est le seul des quatre pays directement concerné par la question kurde à garder des structures impériales lui permettant de se présenter comme un ensemble supra/ethnique. Cette situation s'accompagne néanmoins d'une certaine fragilité, car le « noyau persanophone chiite » qui constitue le noyau dur du pays ne regroupe que 40% de la population.

I.2 Fractures linguistiques.

Les kurdes ne parlent pas tous la même langue ; il existe plusieurs dialectes. Tout le monde admet, cependant, que le kurde fait partie de la grande famille iranienne, comme le persan moderne, bien qu'il s'en distingue très nettement par la phonologie, la morphologie et le syntaxe. Le kurde d'aujourd'hui comporte deux dialectes principaux, dont l'aire d'expansion coïncide en gros avec les territoires occupés par l'Empire ottoman et celui du Chahinchah : le dialecte du Nord ou *kurmanji*, parlé par les Kurdes de Turquie, de Syrie, du nord de l'Irak et des pays du Caucase, et le dialecte du Sud ou *sorani*, utilisé par les Kurdes d'Iran et ceux de l'Irak de l'est, le cours du grand Zab délimitant les deux domaines. Chacun

de ces dialectes laisse place à des parlers locaux qui porteront souvent le nom de la province ou ils ont cours. Ainsi, pour la Turquie, le *botani* ; le *badinani* en Irak du nord ; le dialecte du Sud a ses principaux parlers : le *mukri* et celui plus souple de Sulaimani, devenu officiel en Irak. On peut noter encore que les Kurdes de Dersim, de Diarbékir à Erzinjan, parlent *dumili* ou *zaza*, dialecte iranien, tandis que les Kakai de Tauq en Irak utilisent le *gorani*, autre dialecte iranien.

A ces divergences linguistiques s'ajoute une nouvelle complication. Bien que la graphie arabe ne convienne guère à une langue indo-européenne, les Kurdes d'Irak et d'Iran l'ont maintenue, tandis que les Kurdes de Turquie et de Syrie adoptaient un alphabet latin purement phonétique, ceux du pays du Caucase utilisant une écriture cyrillique.

I.3 Fractures religieuses.

Bien que presque tous les kurdes soient musulmans, ils ne font pas tous partie de l'islam sunnite, même si celui-ci représente la majorité; il y a des chiites en Irak et en Iran, et certains en Iran sont chiites duodécimains ; on trouve des Alévis (adeptes d'une confession synchrétique) en Turquie, ainsi qu'une partie appréciable qui appartient à des sectes minoritaires comme les Yazidis et les Ahl-i Haqq (également appelés 'Ali Ilahis et alouites). Chez les Kurdes sunnites, on trouve de nombreux darvishis ou affiliés à des formes de mysticisme populaire fortement teinté d'hétérodoxie. A côté de pratiques populaires profondément enracinées dans l'Islam Kurde, les organisations soufies ayant pignon sur rue, la Naqshbandiyyah et la Qadiriyyah en particulier, diffusent des enseignements ésotériques qui accentuent un climat sectaire, apparent et en même temps profondément enraciné. Avant l'islam, les Kurdes étaient zoroastriens et de nombreux vestiges des religions des «Mages » se perpétuent dans leur croyances.

D'autre part, l'affiliation confessionnelle dicte souvent des fidélités politiques. Ainsi, les Kurdes chiites d'Iran font preuve d'une grande loyauté envers le régime des mollahs. La permanence des allégeances tribales perpétue, elle aussi, d'ancestrales pesanteurs. Les partis doivent se résoudre au fil des ans à pactiser çà et là avec d'influents patriarches ou des militants de la guerre sainte, comme le PKK turc (Parti des Travailleurs du Kurdistan), quitte à se prétendre « plus islamiste que les islamistes ».

Pour mieux comprendre cette diversité régionale et sa complexité, rappelons les différentes confessions qui existent dans les quatre principaux pays qui abritent des Kurdes. Ces critères d'ordre confessionnel s'avèrent parfois plus déterminants que les critères linguistique.

En Turquie, l'appartenance confessionnelle sert de ligne de démarcation, tant politique que communautaire. Cette donnée fait ressortir une majorité religieuse, sunnite, dominante aussi bien sur le plan démographique que politique. Mais la soustraction des éléments kurde et alévis fragiliserait considérablement la place de ce noyau dur sunnite/turc.

Une nette prédominance chiite octroie à l'Iran une majorité susceptible de soutenir le régime : dans ce pays également la majorité numérique correspond à la majorité politique. Plus que chez ses voisins, le facteur confessionnel sert d'élément unificateur et la Révolution islamique n'a pas mis un terme à la « synthèse irani-chiite » mais l'a même renforcée. Disposer d'une nette majorité démographique, ethnique ou confessionnelle, ne suffit cependant pas à mettre la Turquie et l'Iran à l'abri des conflits internes « intraconfessionnels », comme lors de la période dite de la Terreur entre 1975 et 1980, ou de la contestation du pouvoir par les Kurdes sunnites, au lendemain de la Révolution islamique iranienne.

La situation est différente en Syrie et en Irak, où l'existence de groupes religieux numériquement majoritaires ne fait pas de doute, bien qu'ils soient largement exclus du pouvoir. Dans les années quarante, la Syrie comptait 57% d'Arabes sunnites, 12% d'Arabes alaouites ainsi que d'autres groupes moins importants. La situation en Irak fait ressortir les pourcentages suivants, selon Joyce N. Wiley, les Chiites seraient entre 56 et 60% de nos jours, alors que la proportion des Kurdes serait de 25%. Les Arabes sunnites ne disposeraient alors que d'une représentation de 11 à 15%. Une large pyramide se forme donc, dont le sommet est occupé par un élément sunnit-takiri (Irak) ou alaouite (Syrie), qui n'appartient pas à la majorité démographique et religieuse. Donc quelque soit le discours politique, le clivage entre la communauté dominante et la majorité démographique reste vif.

Ainsi, la question kurde se pose dans une région où les risques de fractionnement et d'éclatement de la population par l'appartenance à des communautés religieuses ou linguistiques différentes sont très élevés. Il existe néanmoins, à côté de ces éléments de divergence, des facteurs d'unité.

I.4 Facteurs d'unité .

De nombreux éléments cependant, parmi lesquels ne figurent donc ni la langue ni la religion, ont permis aux Kurdes de se définir, malgré des différences internes, comme un groupe. Peu de recherches ont été menées sur ce sentiment d'appartenance, mais certains spécialistes avancent cependant quelques hypothèses : ces dénominateurs communs résident d'abord dans l'existence d'un même mode de vie, fortement imprégné, dans la presque totalité de la population kurde, par des structures tribales. La participation à ce mode de vie aboutit, paradoxalement, non pas à une désagrégation, mais à une homogénéisation de divers sous-groupes qui se reconnaissent comme semblables. Ensuite, les différentes tribus se disputent souvent les mêmes ancêtres et une même généalogie mythique, servant de culture commune. Enfin, en délimitant le monde kurde dans des zones frontalières, les pouvoirs centraux ont déterminé, dès le IX^{ème} siècle, une délimitation kurde/non kurde dans le but de créer des entités faciles à gérer, renforçant ainsi la conscience du groupe.

D'autres éléments complètent ce sentiment d'unité : la centralisation du XIX^{ème} siècle, et surtout au XX^{ème} siècle, la formation des Etats. Les relations, avec les minorités chrétiennes (arménienne et assyro-chaldéenne) et avec les pouvoirs centraux qui voulaient abolir les privilèges dont les Kurdes jouissaient en tant que périphérie musulmane, poussent ces derniers à faire valoir leurs particularités liées à l'islam et à leur « kurdicité ». Les processus de socialisation, l'émergence d'une intelligentsia kurde éduquée à Istanbul ou dans des grandes villes européennes, la mémoire collective des révoltes contre les pouvoirs centraux...sont autant de facteurs qui vont dans le sens de la constitution d'une conscience d'appartenance à un même groupe. La fondation des Etats divisant les Kurdes, parfois même dans leur unités familiales ou tribales, entraîne une marginalisation généralisée, de nouvelles révoltes durement réprimées qui donnent naissance au culte de martyrs, et aux mythes fondateurs inventés au cours de ces luttes ; tout cela renforce ce sentiment d'unité au cours du XX^{ème} siècle.

Mais pour mieux comprendre ces mécanismes, il faut revenir sur l'histoire de cette région tourmentée depuis plusieurs décennies.

II. HISTOIRE

II.1 Emergence du nationalisme kurde au XIX^{ème} siècle.

Sous domination arabe puis sous l'Empire ottoman, la tradition musulmane et impériale a toujours privilégié, pour faire respecter l'ordre les interlocuteurs locaux, plutôt que d'employer l'armée ou les fonctionnaires. Cela étant, les Kurdes se sont trouvés pris en tenaille, dès le XVI^{ème} siècle entre l'Empire persan d'un côté, l'Empire ottoman de l'autre.

C'est au cours du XIX^{ème} siècle que surgit, à la fois dans l'Empire ottoman et dans l'Empire persan, un courant de centralisation très fort, provoquant la disparition des émirats, et suscitant des réactions locales. C'est l'une des raisons de l'émergence des nationalismes régionaux, d'abord au sein des communautés chrétiennes, puis des populations musulmanes, donnant ainsi naissance au nationalisme kurde et fédérant des Kurdes de confessions et de langues différentes. Dès 1880, il existe donc déjà un nationalisme culturel kurde.

La fin de l'Empire ottoman et le traité de Sèvres.

La fin de la première guerre mondiale entraîne le démantèlement de l'Empire ottoman, et les traités de paix reconnaissent, nouveauté fondamentale, le droit des peuples à disposer d'eux même. Cette aspiration fut prise en compte par le président américain Woodrow Wilson qui, dans son projet de statuts de la Société des nations (SDN), prévoyait la formation dans les possessions orientales de l'Empire ottoman de trois Etats: Arabie, Kurdistan et Arménie. Le traité international de Sèvres d'août 1920, signé entre autres par la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, consacrait le droit du peuple kurde à son propre Etat, et donne naissance au Kurdistan.

Celui-ci ne regroupait pas toutes les régions habitées par les Kurdes de l'Empire ottoman et ignorait ceux de Perse, mais il faisait des «sauvages» décrits par les voyageurs européens du XIX^{ème} siècle une entité nationale reconnue. Rappelons cependant l'attitude des chefs kurdes, qui, dès la signature du traité, abreuvent les négociateurs de télégrammes hostiles au texte, coupable selon eux de préconiser aussi l'émergence d'un Etat arménien..... Cependant, le redressement de la Turquie et les convoitises de la Grande-Bretagne sur le pétrole du Kurdistan méridional furent des obstacles majeurs à la création effective de cet état kurde. Le nationalisme kurde se développa alors face au nationalisme exacerbé de la Turquie jacobine d'Ataturk, à l'idéologie conquérante de panarabisme et à la monarchie centralisatrice du chah d'Iran.

Le traité de Sèvres se trouva donc rapidement caduc, puisque le leader nationaliste turc Mustafa Kemal le récusait et se lança dans une guerre d'indépendance à laquelle il associa massivement les Kurdes. Ceux-ci préférèrent collaborer avec le nouvel Etat turc, parce qu'ils étaient avant tout soucieux de défendre une identité musulmane- et ils craignaient que les Arméniens ne cherchent à prendre leur revanche (rappelons que les Kurdes ont été partie prenante dans les massacres des Arméniens en 1915 ; le sultan ottoman Abdul Hamid II avait constitué des brigades tribales légères de cavalerie kurdes, dites *hamidiyye*, qui, durant des années de guerre avaient ravagé des territoires arméniens). La victoire remportée par Mustafa Kemal contre les troupes grecques ouvrit la voie au **traité de Lausanne (1923)** : la Turquie conservait la plus grande partie du Kurdistan, en échange de quoi elle s'engageait à respecter les libertés culturelles, religieuses et politiques des minorités. Entre-temps, par l'accord franco-britannique du 20 octobre 1921, les provinces kurdes de Djazireh et de Kurd-Dagh avaient été rattachées à la Syrie.

Restait encore en suspens le sort de Mossoul et de Kirkuk, convoité à la fois par les Turcs et par les Britanniques qui, connaissant les richesses pétrolières de son sous-sol, voulaient les incorporer dans le nouvel Etat irakien qu'ils venaient de créer de toutes pièces. Chargée de régler ce litige, la Société des nations y dépêcha en janvier 1925 une commission : au terme de deux mois d'enquête, celle-ci parvint à la conclusion que les sept huitièmes de la population de ce territoire ne voulaient ni d'un retour sous le joug turc ni d'un rattachement à Bagdad, mais la création d'un Etat kurde indépendant. Les Britanniques eurent cependant gain de cause, et Mossoul fut incorporé à l'Irak.

II.2 La montée du nationalisme kurde à partir de 1923.

Turquie.

C'est en 1923 que la République turque est proclamée, et on assiste à un renforcement du nationalisme turc, de plus en plus défini comme la doctrine officielle du pays. Mustafa Kemal a ainsi supprimé tous les statuts différents qui existaient dans l'empire Ottoman, du fait de la race, de la religion... Il y avait les Ottomans, les Arabes, « les Francs », les Juifs, les Kurdes, les Grecs... Pour construire la nouvelle Turquie, il a offert à tous la nationalité turque, quelque soient l'origine et la religion, et cela impliquait les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs pour tous. La grande majorité a accepté et est devenue turque à part entière, mais certains ont refusé, comme de nombreux Grecs qui ont été expulsés immédiatement. Les Kurdes, eux aussi, ont refusé en masse, et comme ils étaient nombreux, ils ont pensé (peut-être poussés par l'étranger) pouvoir ainsi obtenir leur indépendance. Ataturk les a rapidement détrompé (rappelons que même la France ne reconnaît pas non plus officiellement l'existence légale de minorités ethniques au sein de la population française, et que par exemple, l'expression « peuple corse » employée par un ministre il y a quelque temps avait soulevé des réactions indignées....).

Ils auraient voulu, entre autre, qu'on donne un statut équivalent à la langue kurde et à la langue turque, qu'il y ait un bilinguisme officiel, un enseignement, une presse kurde... Ce ne fut évidemment pas le cas. Ils ont donc eu l'impression d'être persécutés, et cela d'autant plus que Mustafa Kemal s'affirma très vite comme un champion de la laïcité, alors qu'ils étaient profondément imprégnés d'esprit religieux. Rappelons les mesures qu'il a prises dès son arrivée au pouvoir : abolition du califat en 1924, interdiction du port des couvre-chefs traditionnels en 1925, celle des confréries la même année, fermeture des écoles religieuses... Cette modernisation et cette laïcisation volontariste de la société ont peut-être été plus difficiles à accepter pour les Kurdes que pour les Turcs, parce que pour les premiers, la notion de fraternité musulmane a toujours été très importante ; c'est elle qui explique l'alliance qu'ils avaient nouée avec Mustafa Kemal. C'est pourquoi, à partir de 1923, la contestation s'est radicalisée, donnant naissance à de nombreuses révoltes, appuyées souvent par l'URSS ; il y en a eu 16 en Turquie de 1923 à 1938, poussant le pouvoir à mobiliser en plusieurs occasions plus de 50000 soldats, ce qui était considérable pour l'époque.

Il a eu plusieurs milliers de morts, des déportations, notamment en Anatolie.... Il fallut plus de deux ans à l'armée turque pour prendre Dersimou ; la résistance populaire kurde résista à trois corps d'armée. La répression fut d'autant plus violente qu'elle avait coûté cher en hommes et en matériel. si bien que l'on est entré à la fin des années 1930 dans une période de silence, de peur, d'épuisement tout simplement du mouvement armé ; les chefs avaient été pour la plupart exécutés, ou bien contraints à l'exil.

Iran.

Plusieurs révoltes ont eu lieu contre Reza Chah qui voulait instaurer un Etat centralisé, quand en 1941, les Russes, inquiets des amitiés de ce dernier avec l'Axe ont envahit l'Iran.

Azerbaïdjanais et Kurdes s'organisèrent. Ils proclamèrent en 1945, la république de Mohabad, qui durera un an jusqu'à ce que les troupes du Chah y pénètrent et exécutent les dirigeants ; Mustapha Barzani et une centaine d'hommes se réfugièrent alors en URSS.

Syrie.

Depuis son accession à l'indépendance en 1946, même si elle ne reconnaissait pas de droit aux Kurdes en tant que minorité nationale, la Syrie n'a pas vraiment été oppressive jusqu'en 1961. En effet, la langue kurde était admise, des publications circulaient et si l'école était faite en arabe, nombre d'abécédaires en kurde étaient utilisés.

Irak.

Dès 1922, le gouvernement reconnaît aux Kurdes le droit de se constituer en gouvernement à l'intérieur des frontières irakiennes . Le Conseil de la SDN décida, le 16 décembre 1925, de rattacher cette province kurde à l'Irak, conformément aux intérêts de l'Empire britannique, qui affirmait que, sans le pétrole et les richesses agricoles de ce territoire, le royaume irakien ne serait pas viable. En contrepartie de leur consentement à ce plan britannique, la France et les Etats-Unis reçurent chacun 23,75 % des actions de la compagnie Turkish Petroleum (rebaptisée plus tard Iraq Petroleum Co) exploitant les gisements pétrolifères du Kurdistan et bénéficièrent ainsi pendant de longues années des revenus du pétrole kurde.

L'Irak obtient son indépendance nominale en 1931, mais il faudra attendre la révolution de 1958 pour que cet état se débarrasse de la domination anglaise. En 1943, on assiste à une révolte organisée par les Kurdes, car les promesses faites ne sont pas tenues ; en 1945, une grande partie d'entre eux passe en Iran lors de la république du Mohabad. La révolution de 1958 définit l'Irak comme le pays de deux peuples, arabe et kurde. A ce moment là, Mustapha Barzani rentre d'URSS.

Une constante dans toutes ces révoltes cependant, qui eurent lieu en Turquie, en Irak et en Iran, est l'absence de coordination entre les différents mouvements, ou même l'esquisse d'une unité, d'une fédération de ses différentes composantes. Au contraire, dans les années 1920 ou 1930, lorsque certaines tribus se révoltent, d'autres se rallient à l'Etat ; lorsque les Kurdes sunnites de Turquie se soulèvent contre le pouvoir, les Kurdes alévis du même pays restent silencieux, et inversement.

Il faudra attendre 1961 pour voir la mobilisation de la plupart des tribus kurdes- même s'il y en eut toujours quelques-unes pour collaborer avec l'Etat.

II.3 Le renouveau du nationalisme au cours des années 1960.

Mustapha Barzani.

A la fin de la seconde guerre mondiale, les Kurdes, comme nous l'avons vu, avaient réussi à créer avec le soutien de l'URSS, en janvier 1946, sur une portion du territoire kurde iranien, une République du Kurdistan, avec pour capitale la ville de Mahabad. Après une existence de onze mois, cette éphémère République, dont les réalisations culturelles restent encore gravées dans les mémoires, fut écrasée par les armées du chah, soutenues par les Britanniques. Son président, Qazi Mohammed, fut pendu, ainsi que deux de ses ministres. Les Kurdes durent se rendre une nouvelle fois à l'évidence: ils n'étaient pas en mesure de créer par la force leur propre Etat; il leur fallait envisager une nouvelle stratégie, mieux adaptée aux réalités régionales et internationales et à leurs propres capacités.

Cette stratégie fut, pour l'essentiel, élaborée par le général Mustafa Barzani. Celui-ci, après avoir lutté dans les années 30 pour l'indépendance du Kurdistan irakien, commandé en 1946 les armées de l'éphémère République de Mahabad et passé douze ans en exil en URSS, était rentré en Irak après le renversement de la monarchie, en juillet 1958. Tirant les leçons de ses longues années de lutte et d'exil, il en était arrivé à la conclusion que, dans un monde dominé par la rivalité Est-Ouest, aucun changement de frontière ne serait toléré par les grandes puissances, surtout dans une région hautement sensible située entre l'URSS et le Golfe. Aussi les Kurdes, en particulier ceux d'Irak, devaient-ils se résoudre à mener leur combat pour l'obtention d'une autonomie régionale dans le cadre des Etats existants.

La révolte de Barzani en 1961 trouve un large écho en Iran, en Syrie, voire au Liban. Il faut noter que la géographie du Kurdistan rend difficile la contestation armée limitée à un seul pays, ne serait-ce que pour des raisons militaires. Il est d'autre part difficile de combattre un état en acteur solitaire, à l'intérieur de son cadre territorial. Chaque mouvement kurde, même local, a donc tendance à s'exporter sur les territoires voisins et à générer ainsi des contestations kurdes dans d'autres pays.

La révolte de Barzani a également eu un effet mobilisateur sur les Kurdes de Turquie, ou elle a donné naissance à la première formation kurde turque (PDK, Parti démocratique du Kurdistan de Turquie) qui travaillait au début pratiquement comme une branche du PDK-Irak.....

Ce renouveau du nationalisme kurde s'accompagne d'une répression très dure des différents régimes, qui le renforce au lieu de le détruire.

Pour comprendre ce processus et la situation d'aujourd'hui, il faut revenir plus en détails sur les mouvements de contestation kurdes.

Irak.

De 1961 à 1968, la lutte des Kurdes en Irak entraîne la chute de quatre régimes avant que la tendance actuelle du Baas ne prenne le pouvoir. Les autorités irakiennes n'étaient pas en mesure de mater la guérilla et un certain équilibre avait été atteint, où la rébellion administrait une grande partie des campagnes, tandis que le gouvernement contrôlait les grandes villes et les gisements pétroliers du Kurdistan. Seule l'intervention d'éléments nouveaux pouvait modifier cette situation, qui semblait bloquée pour des années et qui donnait lieu à des doutes et tiraillements, tant dans le camp kurde que dans celui du gouvernement. A son arrivée au pouvoir par le coup d'Etat de juillet 1968, le parti BAAS a voulu sortir de ce blocage par une fuite en avant en lançant une "vaste offensive finale contre les hors-la-loi". Celle-ci, en dépit de la mobilisation de l'essentiel des ressources militaires de l'Irak, se solda par un échec qui incita Bagdad à changer de tactique en proposant la reconnaissance des revendications d'autonomie. Un accord de paix conclu entre le général Barzani et le vice-président irakien Saddam Hussein entra en vigueur le 11 mars 1970.

Cet accord, qualifié d'historique par les deux camps, et qui depuis lors sert de référence aux uns et aux autres, proclamait "l'union libre des nations arabe et kurde dans la République d'Irak", conférait au kurde le statut de deuxième langue officielle du pays et stipulait l'autonomie des provinces peuplées par une majorité kurde ainsi qu'une participation des Kurdes au gouvernement central, au prorata de leur importance numérique dans la population irakienne. Un délai de quatre ans était prévu pour la mise en place des institutions autonomes, l'organisation d'un recensement afin de déterminer la composition ethnique des villes contestées (Kirkuk et Khanaqine), qui se trouvaient être également des zones riches en pétrole, et la tenue d'élections libres dans l'ensemble de l'Irak.

Un moment, on a pu croire que la stratégie mise en œuvre par Barzani avait été fructueuse et efficace, puisqu'elle aboutissait à la reconnaissance des droits du peuple kurde.

Mais l'euphorie fut de courte durée. Il apparut rapidement que Bagdad n'avait fait ces concessions que dans le but purement tactique de gagner du temps et que la paix proclamée risquait fort de n'être qu'une trêve, car jamais le gouvernement irakien n'accepterait de perdre les villes pétrolières.

Le coup de grâce de l'accord d'Alger de 1975.

En avril 1972, l'Irak signa avec l'URSS un traité d'amitié et de coopération qui lui permit d'acquérir d'importantes quantités d'armements, de moderniser et de renforcer son armée. Pour contrer cette alliance, Barzani, qui venait d'échapper à plusieurs attentats des services irakiens, chercha le soutien des Etats-Unis. En mars 1974, au terme du délai convenu pour l'application complète et effective de l'accord kurdo-irakien sur l'autonomie du Kurdistan, Bagdad promulgua unilatéralement une loi d'autonomie très en retrait sur ses engagements antérieurs, et somma les dirigeants kurdes de s'y soumettre sous peine d'une reprise des hostilités. Le problème n'était pas l'autonomie, que Saddam Hussein ne contestait pas, mais la définition géographique de la zone autonome qui ne pouvait selon lui inclure les régions pétrolières. Les promesses concernant le recensement et la tenue d'élections générales libres en Irak n'avaient pas été honorées. Se sentant en position de force, le régime irakien décida, fin mars 1974, de lancer sa "guerre totale" contre la résistance kurde.

Il s'ensuivit une guerre extrêmement meurtrière, qui dura un an, sans avantage décisif sur le terrain pour les troupes de Saddam Hussein. Celui-ci, dans l'une des volte-face qui jalonnent sa carrière, décida alors de s'entendre avec le chah d'Iran pour encercler la résistance kurde et la couper de tout soutien logistique extérieur. Ce fut le fameux accord d'Alger du 6 mars 1975, par lequel, en échange de sa coopération avec Bagdad contre les Kurdes, le chah se voyait reconnaître des avantages considérables, en particulier le partage de la souveraineté sur l'importante voie fluviale du Chatt-al-Arab.

L'entente irako-iranienne provoqua l'effondrement de la résistance de Barzani, qui n'avait confiance dans aucun des pays voisins, surtout pas dans l'Iran, et qui espérait curieusement une attitude plus honorable et morale de la part des Etats-Unis, qui lui avaient promis leur soutien jusqu'à la chute du régime de Saddam Hussein. Le piège d'une entente irako-iranienne doublée d'un accord soviéto-irakien sur le dos des Kurdes s'était refermé sur lui. Il en arriva à la conclusion que, dans les conditions géographiques du Kurdistan, enclave sans débouché maritime, encerclée par des Etats hostiles était sans avenir, la lutte ne pouvait conduire qu'à d'interminables massacres, à la destruction et à la ruine du pays kurde. Il décida donc d'y renoncer définitivement et alla se réfugier d'abord en Iran, puis aux Etats-Unis, où il mourut en mars 1979.

Le mouvement kurde irakien, qui était jusque-là unitaire, se scinda alors en plusieurs fractions rivales, dont certaines se livrèrent des guerres fratricides. A partir de ce moment l'Irak adopta une politique d'arabisation dans les régions kurdes pétrolières et frontalières ; une centaine de milliers de Kurdes furent déplacés vers le sud ou vers la région « autonome ». En 1976, Saddam Hussein fit connaître un nouveau programme qui sera appliqué jusqu'à la guerre Iran-Irak ; sur 20 kilomètres de large aux frontières, soit trois fois la surface du Liban, les villages furent détruits aux bulldozer, les sources bouchées, les cultures détruites ; 1500 villages furent supprimés ; les Kurdes furent dispersés par petits groupes dans des villages arabes ou regroupés en grand nombre dans les « villages stratégiques ».

La chute de la monarchie iranienne en février 1979, puis le conflit irako-iranien donnèrent aux partis kurdes d'Irak un souffle nouveau, des moyens accrus pour poursuivre

leur lutte contre Bagdad, mais ceux-ci, malgré certains succès locaux ou temporaires, n'ont pu ni empêcher l'Irak de poursuivre sa politique de destruction des villages kurdes afin de couper la guérilla de sa base paysanne, ni menacer sérieusement l'existence du gouvernement central.

A la suite du renforcement de la machine de guerre irakienne par les achats massifs d'armes modernes tant à l'Est qu'à l'Ouest, le rapport de forces évoluait constamment au détriment des Kurdes.

En 1987, l'armée détruisit systématiquement les villages kurdes le long des axes routiers. L'utilisation des armes chimiques dans les zones de guérilla difficiles d'accès fut banalisée dans l'indifférence générale. La communauté internationale ne commença à s'émouvoir que quand le bombardement chimique de Halabja eut fait plusieurs milliers de morts parmi les combattants kurdes. En 1988, après le cessez le feu avec l'Iran, Bagdad lança de grandes offensives dans toutes les zones de guérilla, entraînant l'exode vers le sud-est de la Turquie de plusieurs milliers de Kurdes.

Après la deuxième guerre du Golfe, Saddam Hussein mâta férocelement la rébellion kurde entraînant l'exode vers la Turquie et l'Iran de plusieurs millions de personnes et amenant la création d'une zone de sécurité.

Turquie.

Après le retour à la démocratie en 1973, le mouvement kurde se radicalisa pour devenir indépendantiste et marxiste-léniniste. Des différentes organisations, émergèrent à la fin de 1978 le PKK d'Abdullah Ocalan (Parti des travailleurs du Kurdistan), qui prônait le recours à « la terreur révolutionnaire » contre la droite turque. Le terrorisme se développa, dans une situation économique désastreuse. En 1980, l'armée prit le pouvoir, les organisations kurdes furent dissoutes, les déportations nombreuses...Le PKK déclencha en 1984 une guérilla à laquelle Ankara riposta par de nombreuses mesures très dures, autant pour intimider la population que pour combattre la guérilla. En 1985, les Turcs ont créé les « protecteurs des villages » (milices kurdes) pour renforcer les forces militaires omniprésentes en pays kurde, ce qui exacerba la violence du PKK. En 1987, Ankara leva l'état de siège dans les quatre provinces où il était encore en vigueur depuis 1978, mais le remplaça par un autre déguisé, en créant une sorte de « supergouvernorat » du sud-est.

En 1990, le développement de la guérilla a conduit Ankara à accentuer sa politique de répression sans discrimination (assassinats politiques, destructions de villages, arrestations de sympathisants supposés du PKK...) couverte par des lois d'exception : suspension des conventions des droits de l'homme dans les régions du sud-est, loi « anti-terreur » qui permet l'usage en privé du kurde, mais réintroduit et punit sévèrement les délits d'opinion...Le gouvernement issu des élections de 1991, fit naître l'espoir d'une solution politique au problème kurde, mais malgré des promesses de libéralisation, la logique militaire continua de prévaloir : régions entières vidées de leurs populations, villes considérées comme des bastions du PKK en partie détruites...

Il faut cependant rappeler que les Kurdes peuvent accéder en Turquie à toutes les fonctions ; l'un d'eux a même présidé l'Assemblée nationale. Ils sont nombreux dans ce cas, à condition de renoncer, comme nous l'avons déjà vu, à leurs revendications identitaires et à leur particularisme culturel, selon le processus d'assimilation instauré par Atatürk : ils sont alors considérés comme citoyens turcs à part entière, et ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes chances de réussite que les non-kurdes.

Iran.

L'escalade du conflit eu lieu en 1979, quand Khomeyni déclara la « guerre sainte » aux Kurdes « athées, hypocrites, séparatistes, agents d'Israël et de l'impérialisme » et interdit leurs organisations. Des combats meurtriers eurent lieu, forçant les forces kurdes à abandonner certaines villes. Des négociations furent entamées avec les différents groupes kurdes, mais leurs échecs en 1980 marqua une intensification des combats. En 1983, Téhéran lançait de grandes offensives sur le front nord, menant en même temps la guerre contre l'Irak, « don du ciel » pour Khomeyni, et la guerre contre les Kurdes. Les autonomistes abandonnèrent la guerre de front pour se lancer dans la guérilla.

Contrairement à l'Irak, la fin de la guerre Iran-Irak eut peu d'effet sur le front intérieur iranien, malgré les grandes offensives annoncées. Les services secrets ont cependant assassiné en 1989 à Vienne le secrétaire général du PDK Iran, Abdul Rahman Ghassemlou, avant d'infliger le même sort à son successeur trois ans plus tard. Faute de mieux, les Kurdes iraniens s'accommodent des « faveurs » octroyées par Téhéran. Il ont leurs députés, leurs journaux et leurs centres culturels. Lors des élections, leurs suffrages sont allés au réformateur Mohammad Khatami.

La lutte politique est devenu prioritaire dans un Kurdistan iranien contrôlé par le pouvoir central, mais la capture d'Ocalan a déclenché en février 1999 de violentes manifestations.

Syrie.

Le syrien Hafez el-Assad s'en tient à une stratégie plus subtile. Soucieux d'arabiser ses confins, Damas a certes dans les années 1960 déchu de leur nationalité 300 000 Kurdes. Mais le régime alaouite a aussi pris soin d'en accueillir d'autres au sein de l'armée, y compris dans les rangs de la garde présidentielle, quitte à leur confier un rôle décisif dans la révolte des Frères musulmans de Hama en 1982 ou à inciter des milliers de jeunes à rejoindre les rangs du PKK. Il reste que la volonté d'expansion des Kurdes au dépend des Chrétiens, dans la région d'Alep, attise des contentieux ancestraux.

Pour mieux comprendre le jeu politique des Kurdes, revenons sur les différentes organisations contestataires kurdes aujourd'hui.

II.4 Les principales organisations kurdes actuelles.

Irak :

PDK, le Parti Démocratique du Kurdistan (les Peshmergas, kurdes du nord) de Massoud Barzani. Ils revendiquent l'autonomie. Ils sont soutenus par Bagdad, la Turquie et les Etats-Unis.

UPK, Union Patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani (kurdes du sud), plus urbanisés et moins soumis au système tribal. Ils sont soutenus par l'Iran et la Syrie. Ils veulent l'indépendance ou un système fédéral.

Les deux partis ont participé au Front du Kurdistan, lors de la création de l'Etat autonome au nord de l'Irak en 1992. Mais les élections alors organisées n'avaient pas permis de les départager, et ils se sont livrés une guerre fratricide, surtout entre 1994 et 1996, avant de parvenir à un accord de cessez-le-feu signé en 1998, à Washington. Le but de cet accord est le retour à une administration conjointe du Kurdistan irakien, avant l'organisation de

nouvelles élections que L'UPK craint particulièrement, car le PDK a pris une dimension nouvelle récemment. Les points de désaccords entre les deux formations sont donc loin d'avoir totalement disparus malgré l'Accord signé.

Turquie :

Privés d'espace autonome d'expression, les militants kurdes ont, depuis l'introduction du multipartisme en Turquie, essayé de faire avancer leurs idées à l'intérieur des partis politiques, des associations et des syndicats turcs. Certains, découragés par la rigidité des institutions turques, choisirent, à la fin des années 70, de créer des organisations kurdes clandestines, se voulant, pour la plupart, comme leurs modèles de l'extrême gauche turque, "marxistes et révolutionnaires" et demandant la création d'un "Kurdistan unifié, indépendant et socialiste". La répression de la dictature militaire, instaurée en septembre 1980, et l'exil en Europe eurent raison de cette nébuleuse née d'un singulier croisement de la version turque du messianisme stalinien et des modes d'action "révolutionnaires" de certains groupes palestiniens. A l'exception notable du Parti des travailleurs du Kurdistan, qui doit sa survie et son développement à la lutte armée déclenchée en août 1984 et à l'appui russe, seuls deux ou trois groupes subsistent encore.

PKK : le parti des travailleurs du Kurdistan de Abdullah Öcalan, actuellement emprisonné et condamné à mort le 29 juin 1999, mène la lutte armée en Turquie depuis 1984. Il opère à partir du Kurdistan irakien. Il revendiquait l'indépendance des régions kurdes du Sud-Est de la Turquie, frontalières de l'Irak. C'est un parti marxiste, très radicalisé, dont les actions débouchent sur le terrorisme international. Il est soutenu par la Syrie, et depuis sa création par Moscou, parce que la Turquie s'était rangée aux côtés de l'OTAN. Indépendantiste à l'origine, le PKK commença à infléchir son discours en 1988. Jusqu'alors partisan intransigeant de l'indépendance et de la réunification du Kurdistan, il faisait savoir qu'il était favorable à une fédération turco-kurde.

Ainsi, son leader charismatique affirmait récemment avant son arrestation, que les Kurdes du PKK veulent une solution de type fédérale, comme en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Suisse, voire comme en Espagne avec les Catalans, c'est à dire une solution qui leur assurerait une identité propre, avec une assemblée régionale aux prérogatives étendues. Il considère que se séparer de la Turquie serait suicidaire, étant donné les liens qui unissent les Kurdes à ce pays.

La condamnation à mort d'Ocalan pourrait radicaliser le PKK. L'exécution de cette sentence risquerait aussi de susciter une grave crise avec l'Union européenne, et un certain nombre de dirigeants turcs y sont opposés.

Il n'y a donc pas d'unité ou de rapprochement entre les différents partis politiques kurdes ; le PDK irakien est allié à la Turquie dans sa lutte contre le PKK en territoire irakien ; l'UPK n'accepte pas la présence de ce dernier dans sa zone d'influence au nord de l'Irak, et l'Accord signé en 1998 entre PDK et UPK, aura du mal à effacer des années de luttes fratricides.

Cette situation particulièrement complexe résulte du jeu des pays riverains, qui ne veulent pas perdre des régions importantes, aussi bien pour leurs économies que leur stabilité politique.

III.LE JEU POLITIQUE REGIONAL DES ETATS.

III.1 L'importance des richesses naturelles; l'eau et le pétrole.

L'eau dans le bassin de l'Euphrate, en Turquie.

A quelques encablures de la frontière syrienne, l'antique cité d'Harran, située jadis sur la célèbre Route de la soie, se trouve au cœur du Grand Projet anatolien (Great Anatolian Project, GAP), qui doit, selon les vœux des autorités turques, transformer radicalement l'agriculture du Sud-Est. Traditionnellement organisée autour de cultures sèches (blé, avoine, pistaches, lentilles, olives...), l'agriculture locale est promise à une diversification accélérée avec l'introduction massive de cultures irriguées, principalement des fruits et des légumes. Une métamorphose rendue possible grâce à l'eau emmagasinée par le barrage Atatürk. Dans les champs, les canaux d'irrigation quadrillent déjà la plaine d'Harran, prêts à irriguer par étapes, plus de 150 000 hectares, lorsque la réalisation des tunnels jumeaux d'Urfa qui achemineront l'eau à partir du barrage Atatürk, sera achevée.

La mise en valeur de cette région fait partie des treize projets du GAP. Dans le cadre de cette renaissance du Sud-Est anatolien, dont la population est majoritairement kurde, 22 barrages et 17 centrales hydroélectriques seront construits sur l'Euphrate et le Tigre. L'objectif poursuivi par les autorités étant de parvenir à irriguer 1,7 million d'hectares (1,1 million d'hectares à partir des eaux de l'Euphrate et 600 000 hectares grâce à celles du Tigre). L'ensemble du projet devrait être achevé vers 2010-2015 après avoir coûté 32 milliards de dollars.

Toutefois, le pari d'Ankara n'est pas seulement économique. En arrière-plan de cet impressionnant programme de développement planifié sur plus de vingt ans, se dessine une vaste entreprise de reprise en main de la région par l'Etat. Les investissements d'Ankara dans le Sud-Est du pays, les plus importants jamais entrepris, visent dans une large mesure à désamorcer les velléités d'autonomie des populations kurdes et surtout à marginaliser les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans des zones montagneuses. "Dans la philosophie générale du GAP, note un diplomate occidental, on retrouve l'idée du plan de Constantine selon laquelle un effort de développement économique peut contribuer à résoudre les questions politiques."

Les objectifs politiques du GAP sont nombreux. Le plus important pour la politique intérieure de la Turquie concerne directement la population kurde. Il s'agit de répondre aux revendications des modérés du mouvement kurde, qui réclament une amélioration des conditions de vie des populations de la région la plus pauvre du pays, et d'affaiblir de la sorte les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en les coupant de leurs sympathisants et de leur base populaire. Le réaménagement du territoire et la création de très larges périmètres irrigués, censés attirer un très grand nombre de populations locales, visent aussi à rendre le contrôle policier et militaire plus efficace face aux rebelles du PKK. Un certain nombre d'entre eux sont basés en Irak ou en Syrie, le long de la frontière, et ils lancent leurs raids au nord de celle-ci pour se replier ensuite en territoire syrien ou irakien.

Il fallut les sérieuses menaces du gouvernement turc en 1992 pour que Damas acceptât et signât un accord bilatéral l'engageant à mettre fin à toutes les activités rebelles à partir du territoire syrien ou contrôlé par les Syriens (c'est le cas de la région d'El-Beqa'a au Liban où les commandos PKK se sont repliés) en contrepartie de la promesse turque de maintenir un débit d'écoulement minimum des eaux de l'Euphrate de 500 m³/s, débit fixé par le protocole de 1987. Cet accord de 1992 ne semble pas être totalement respecté malgré les affirmations syriennes. Pour ce qui est de l'Irak, il faudra attendre la fin de l'embargo qui lui est imposé par

l'Organisation des Nations unies (ONU) pour entrevoir la nature de ses relations avec ses deux voisins d'amont.

Au total, le GAP va permettre la création de 3 millions d'emplois. Cet effort considérable sera accompagné d'un plan de développement des voies de communication. L'installation de cet ensemble d'infrastructures et la bonification des terres agricoles près de la frontière syrienne constitueront un bon moyen de contrôler la région. Un réseau serré de voies de communication peut aussi servir à faciliter le déplacement des forces de sécurité tandis que la maîtrise de l'approvisionnement en eau de l'agriculture locale représente un puissant levier d'encadrement des paysans entre les mains des autorités.

Officiellement, le GAP vise à fixer la population sur place en lui fournissant du travail dans l'agriculture, l'industrie et les services. Actuellement, les inégalités de niveau de vie entre le Sud-Est anatolien et le reste de la Turquie sont criantes: alors que le revenu annuel moyen par tête avoisine les 2 000 dollars en Turquie, il ne dépasse pas les 500 dollars dans les zones kurdes. Pour les responsables turcs, ce fossé socio-économique constitue un terreau propice à la propagation des thèses du PKK au sein d'une population locale, longtemps abandonnée à un sous-développement chronique.

La Turquie entend aussi se servir du projet GAP comme instrument de politique extérieure, spécialement avec les Etats arabes, y compris ceux du Golfe, et même avec Israël. En maîtrisant, grâce aux barrages, l'écoulement des eaux vers l'aval, Ankara sera bientôt en mesure de faire pression sur Damas et Bagdad afin de les obliger à arrêter tout soutien aux séparatistes kurdes. En Irak, les militants du PKK opèrent à partir du Kurdistan irakien avec la complicité de Bagdad, surtout depuis la guerre du Golfe.

Mais les plans de développement, qui visent finalement à remodeler le tissu socio-économique de la région et à arrimer solidement le Sud-Est anatolien à la mère patrie, embarrassent les responsables des organisations kurdes. Signe révélateur, les rebelles du PKK n'ont jamais pris pour cible les installations liées au GAP, alors qu'ils n'ont pas hésité à s'attaquer au secteur touristique.

Pour expliquer cette réserve du PKK, plusieurs analyses sont possibles. D'abord les populations locales seraient les premières victimes d'attaques contre les systèmes d'irrigation, les barrages ou les centrales hydroélectriques. En outre, les ouvrages "lourds" du GAP, comme le barrage Atatürk ou les tunnels jumeaux d'Urfa, ne se situent pas dans les zones d'activité du PKK, situées beaucoup plus à l'est, et sont protégés par des mesures de sécurité très strictes. Un diplomate occidental évoque enfin un "souci des rebelles kurdes de ménager la bourgeoisie kurde et les grands propriétaires fonciers qui seront les premiers bénéficiaires du développement agricole et industriel. Une manière de ne pas se mettre à dos cette partie influente de la société kurde, dont le PKK pourrait avoir besoin ultérieurement".

Le pétrole en Irak.

Comme nous l'avons vu, les convoitises des puissances étrangères pour le pétrole irakien remontent à la fin de la première guerre mondiale. Elles furent des obstacles à la création d'un Etat kurde. Les Britanniques avaient obtenu que les riches régions pétrolières de Mossoul soient rattachées à l'Irak, officiellement pour assurer la viabilité de cet Etat. Depuis, il a toujours été inconcevable pour Bagdad, d'inclure ces régions (Mossoul et Kirkuk) dans la région autonome qui devait être dévolue aux Kurdes dans les années 1970 ; c'est la raison principale de l'échec des accords entre Saddam Hussein et Mustapha Barzani, et c'est cette volonté de ne pas perdre ces régions vitales pour l'Irak qui dicte la politique de Bagdad depuis de nombreuses années ; la politique d'arabisation du nord de l'Irak et les déportations

massives de Kurdes avaient pour but de légitimer la possession de ces territoires, et de se mettre à l'abri d'un éventuel référendum, comme celui qui aurait dû avoir lieu dans les années 1970. Aucun des deux acteurs ne veut renoncer à cette source importante de richesses, et il semble peu probable qu'une solution concertée puisse être trouvée.

III.2 Les Kurdes dans le jeu régional entre la Turquie et l'Irak.

Irak : création d'un état autonome kurde en 1992.

Saddam Hussein proposa au PDK de Massoud Barzani et à l'UPK de Jalal Talabani de régler la question kurde par des négociations sur la base de l'autonomie régionale, après la reprise de Kirkuk en 1991.

En effet, sous l'effet des facteurs intérieurs et extérieurs d'alors, il avait tout intérêt à discuter avec les Kurdes pour deux raisons majeures. D'abord, il cherchait à consolider son pouvoir vacillant. Pour atteindre cet objectif, il devait donc négocier avec les responsables kurdes, leur faire des concessions et arrêter les combats sur le front du Kurdistan afin de retirer, en partie, ses forces de ce front et de les diriger contre les chiïtes dans le centre et le sud du pays. Ensuite, en négociant avec les chefs kurdes, il visait à éviter l'évolution du Kurdistan vers une entité politique échappant à l'autorité du pouvoir central, à un moment où les Alliés, qui commençaient à contrôler le Kurdistan, lui paraissaient encourager cette évolution. Cela lui permettait aussi de gagner du temps, quitte à revenir sur ses engagements comme en 1974.

Le front du Kurdistan envoya donc deux délégations à Bagdad en avril et mai 1991 ; la première, conduite par Talabani fut un échec ; la seconde, conduite par Barzani aboutit en juin à un projet d'accord publié uniquement par la délégation kurde, et aussitôt rejeté par Talabani. Finalement, les pourparlers n'aboutirent à aucun accord et les affrontements armés reprurent entre les Kurdes et les forces irakiennes. Saddam Hussein imposa un blocus très strict, et devant cette impasse, le problème kurde allait évoluer vers la fondation d'une organisation autonome du Kurdistan.

La politique hostile du gouvernement irakien renforça la volonté des dirigeants du Front du Kurdistan de prendre les décisions nécessaires en vue de fonder un Etat, en dépit de l'opposition de l'Irak, de l'Iran et des Alliés. Pour former le Parlement, le Front du Kurdistan qui comprenait huit partis politiques (le PDK et l'UPK étant les plus importants), organisa des élections ; mais celles-ci ne permirent pas de départager Barzani et Talabani, et il fut décidé qu'ils dirigeraient conjointement le Front de Kurdistan.

Le 4 octobre 1992, fut ainsi créé un Etat kurde au sein de l'Irak, et le Parlement kurde déclara que le Kurdistan irakien était une fédération faisant partie d'un Etat fédéral irakien.

Hostilité régionale vis à vis de cet Etat.

Etant donné la situation politique régionale et internationale défavorable, Barzani et Talabani cherchèrent à multiplier les déclarations rassurantes pour atténuer les effets de la création de cet Etat sur l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran, en affirmant qu'ils ne voulaient pas fonder un état indépendant au nord de l'Irak.

Tous ces pays condamnèrent cependant la création de cet état qui pourrait conduire, selon eux, à la partition de l'Irak, et surtout provoquer des problèmes politiques analogues dans leurs régions à majorité kurde.

Aussi, afin d'obtenir le soutien de la Turquie, Barzani et Talabani lui apportèrent leur aide dans sa lutte contre le PKK. Les Kurdes irakiens attaquèrent en 1992 les positions du PKK, avec l'aide de l'armée turque. Depuis, celle-ci intervient régulièrement dans le

Kurdistan irakien, en accord et avec l'appui armé des mouvements kurdes de Talabani et surtout de Barzani, en vue de poursuivre les partisans du PKK et de détruire leur bases, car ceux-ci continuent de mener des opérations contre la Turquie grâce à l'aide de la Syrie, de l'Irak et des Kurdes sympathisants.

Au-delà de ces opérations militaires, il convient de se demander si la Turquie n'a pas encore des visées territoriales sur cette partie de l'Irak. Le président Suleyman Demirel a réclamé en mai 1995 un nouveau tracé de la frontière turco-irakienne afin d'empêcher les infiltrations des partisans du PKK basés dans le Kurdistan irakien. D'après lui, la nouvelle frontière devait inclure l'ancien « vilayet » ottoman de Mossoul, qui englobe tout le nord de l'Irak, y compris le Kurdistan, les plaines accidentées du nord et les gisements pétroliers de Kirkuk !

La partition de l'Etat autonome.

Depuis 1992, le jeune Etat du Kurdistan a vu un affrontement entre le PDK et l'UPK, qui n'avaient pas se départager lors des élections de 1992. En 1996, à la surprise générale, Barzani demandait l'aide militaire de Bagdad ; et l'armée irakienne intervint massivement au nord du 36^e parallèle aux côtés du PDK.

Ainsi, le Kurdistan, sous la protection des Alliés, demeure divisé en deux parties . Arbil et la région qui s'étend au nord vers la frontière turque et l'ouest sont sous contrôle du PDK de Massoud Barzani. Par contre, la zone qui couvre l'est d'Arbil et le nord-est jusqu'à la frontière irakienne est dominée par l'UPK de Jalal Talabani.

Actuellement, le PDK contrôle la plupart des richesses du pays ; soutenu par la Turquie et enrichi par son quasi monopole sur le commerce local, le mouvement de Barzani a refoulé vers la frontière iranienne son rival UPK. L'UPK a été exclu des bénéfices tirés du commerce (illicite puisqu'il transgresse l'embargo du gasoil entre l'Irak et la Turquie).

La montée en puissance actuelle du PDK laisse supposer que les résultats serrés de 1992 ne se reproduiraient pas en cas d'élections. L'UPK craint depuis longtemps l'avènement d'un gouvernement dominé par Barzani. Si tel était le cas lors des prochaines élections, l'acceptation par le bloc minoritaire de Talabani du verdict des urnes et l'engagement du PDK de faire preuve d'impartialité dans son administration de l'ensemble des Kurdes irakiens (mettant ainsi de côté des siècles de luttes fratricides) constituent les prochains tests qu'aura à subir l'Accord de Washington. Si les deux conditions ne sont pas remplies, les élections seront certainement suivies d'un retour aux affrontement d'antan.

La politique de la Turquie.

Les différends entre Barzani et Talabani ont pris fin avec l'accord signé à Washington en septembre 1998. L'antagonisme entre les deux formations n'a cependant pas disparu pour autant, à cause des soutiens qu'ils recherchent à l'extérieur ; ainsi Massoud Barzani s'appuie sur la Turquie, l'Irak et les Etats-Unis, et Jalal Talabani sur la Syrie et l'Irak. L'intervention irakienne au Kurdistan, depuis août 1996, arrange aussi la Turquie : politiquement, dans sa lutte, en collaboration avec le PDK et l'accord tacite des Etats-Unis, contre les combattants du PKK qui cherchent refuge dans le Kurdistan irakien ; économiquement, d'autre part, dans le rétablissement de ses relations commerciales avec l'Irak qui a commencé, avec l'accord de l'ONU, depuis décembre 1996, à exporter son pétrole, dont une partie est acheminée par l'oléoduc de Kirkuk qui débouche sur le littoral turc de la Méditerranée.

Mais jusqu'à présent , le Kurdistan irakien n'a pas été officiellement reconnu dans le monde et les pays du Proche-Orient, surtout l'Irak, l'Iran, la Turquie, la Syrie et l'Arabie Saoudite, sont résolument opposés à son existence. Dans ces conditions, les pays occidentaux, principaux soutiens de l'Etat kurde, pourraient être amenés fort probablement, pour préserver leurs intérêts économiques et politiques, à l'abandonner à son sort.

L'opération *Provide Comfort* a été remplacée par « la Force de reconnaissance » ; mais celle-ci ne peut utiliser les bases aériennes turques qu'avec l'autorisation tous les six mois du Parlement turc. La surveillance du Kurdistan au nord du 36^e parallèle dépend donc de la volonté de la Turquie, qui pourrait modifier sa position dans le désir de se rapprocher de l'Irak pour sauvegarder ses intérêts. Ankara a d'ailleurs déjà envoyé plusieurs missions à Bagdad et les dirigeants irakiens tentent aussi de renouer leurs relations avec la Turquie. Enfin, la zone d'exclusion n'a plus de raisons d'être, puisque les Forces irakiennes y sont intervenues et continuent d'y intervenir depuis 1996 avec l'accord du PDK.

La Turquie réclame le retour des autorités de Bagdad sur l'ensemble du Kurdistan irakien afin de contrôler la région et surtout d'empêcher la création d'un Etat kurde qui aurait nécessairement d'importantes répercussions sur les Kurdes de Turquie.

Il paraît intéressant de revenir sur l'évolution du jeu des puissances régionales depuis 1970, car il a fortement évolué. A un *statu quo* régional, qui limitait géographiquement la contestation kurde, a succédé dans les années 1980, une explosion de la violence, due en partie à ce qu'on appelle parfois la « diplomatie parallèle ».

III.3 « Diplomatie parallèle » et guerres fratricides.

***Statu quo* régional et « diplomatie parallèle ».**

Il existait entre les Etats de la région, durant les années vingt à soixante-dix, un *statu quo* qui permettait de maintenir la contestation kurde à un niveau relativement faible et dans des zones géographiques limitées. En dehors des cas notables de la guerre de Suez de 1956, de la crise libanaise de 1958 et des guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, la violence était maîtrisée à l'échelle régionale. Autrement dit, le *statu quo* ne suffisait pas à prévenir la contestation kurde, mais la condamnait à rester locale. L'aide apportée par le Chah - et par les Etats-Unis et Israël - à la révolte de Barzani a constitué la seule exception à cette situation. Mais elle fut de courte durée et les accords d'Alger, signés en 1975 entre l'Irak et l'Iran, ont permis le retour à l'ancien ordre des choses.

La remise en cause du *statu quo* signifie que les États disposent désormais, grâce à des richesses internes (rente pétrolière, industrialisation) d'une autonomie nouvelle, et qu'ils se sentent plus à l'aise qu'auparavant pour envisager des stratégies régionales.

Ils n'éprouvent donc plus le besoin de perpétuer l'ancien système de sécurité collective ou d'en constituer un nouveau.

De plus, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie ont développé à partir de la fin des années 1970, une diplomatie régionale parallèle qui utilise l'élément kurde contre l'État adverse, conduisant au fait que, dans les années quatre-vingt, la violence régionale n'est plus maîtrisée par un consensus entre les États, moins encore par un équilibre des superpuissances ; en effet, de nombreux États du Moyen-Orient, notamment l'Irak et l'Iran, voire la Turquie et la Syrie, échappaient totalement ou en partie à leur contrôle ; l'impact de cette violence régionale, comme élément de radicalisation du sentiment nationaliste des populations a été immédiatement ressenti et utilisée par le mouvement kurde.

Comme nous l'avons vu, l'Iran et l'Irak ont ainsi soutenu et armé les mouvements kurdes de leur rival et ont, à des degrés divers, toléré les activités du PKK. La Syrie a utilisé la carte kurde contre l'Irak, en patronnant la formation d'un front du Kurdistan en 1987 et contre la Turquie, en soutenant quasi ouvertement le PKK, notamment pour peser dans la distribution des ressources hydrauliques. À partir de la deuxième guerre du Golfe, la Turquie a utilisé, très intensément de 1991 à 1993, avec plus de précautions depuis, l'enjeu kurde en Irak contre le gouvernement central.

Si le prix de cette « diplomatie » pour les Etats est d'abandonner une partie de leur souveraineté, il est autrement lourd pour le mouvement kurde : il consiste à collaborer avec un « ennemi » historique, et s'il le faut, contre ses « frères » d'au-delà des frontières. Les mouvements armés kurdes ont accepté et acceptent encore de nos jours de payer ce prix ; la raison en est simple : la diplomatie « parallèle » est une contrainte géographique pour eux. Bien qu'elle tienne une place traumatisante dans leur univers mental, elle constitue aussi une opportunité, car elle leur permet de se faire entendre au niveau régional. En effet, bien que limités à court terme, les avantages que les mouvements kurdes, souvent très cyniques à l'égard des réalités moyen-orientales, trouvent dans la diplomatie « parallèle » sont considérables.

Le mouvement kurde d'un pays parvient, par ce biais, à avoir des assises dans une autre partie de Kurdistan et peut compter sur les ressources (hommes, argent, armement) qui s'y trouvent. Cependant, il faut constater que l'objectif principal de chaque mouvement kurde reste son propre Kurdistan (irakien, iranien ou turc) territorialement limité. Si bien que paradoxalement, alors que les sentiments nationalistes kurdes demeurent forts à l'échelle régionale et que les mouvements débordent vers les « Kurdistan » voisins, on assiste toujours à un retour au cadre national.

De telle sorte, que le PKK qui visait l'indépendance du Kurdistan à l'origine cesserait certainement le combat si l'Etat turc faisait des concessions limitées. Les Kurdes iraniens sont, de même, tentés par une négociation avec le régime qu'ils ont combattu pendant plus d'une décennie. Le cas des Kurdes irakiens est encore plus significatif. Massoud Barzani a mené des négociations (infructueuses), nous l'avons vu, avec Bagdad après l'exode de 1991, qui ont tant surpris les Occidentaux, alors que la création de la zone de Protection aurait dû le pousser à rejeter les propositions de l'Etat irakien. Il déclarait : « notre objectif a toujours été l'autonomie kurde dans un Irak démocratique. Tout règlement doit être directement négocié avec le gouvernement central » .

Ce jeu égoïste des différents mouvements kurdes a toujours conduit à des guerres fratricides, qui sont une des constantes de ce conflit.

Guerres fratricides.

Pour n'évoquer que les plus récentes, rappelons le rôle des milices tribales kurdes qui, en Anatolie, pourchassent leur frères de sang : la Turquie arme et paie les « protecteurs des villages », supplétifs de l'armée. Nulle alliance n'est exclue. Il y a eu, entre 1994 et 1996, la guerre civile entre deux groupes kurdes dans la zone de Protection, au nord de l'Irak, que nous avons déjà évoquée.

En août 1996, les pechmerga de Massoud Barzani boutent ceux de Talabani hors d'Erbil, capitale du Kurdistan irakien, avec le concours de la garde républicaine de Saddam Hussein; treize ans après que celui-ci eut ordonné la liquidation de 8000 membres de la tribu de Barzani...Le PKK et l'UPK ont pactisé tour à tour avec Bagdad et Téhéran. Choyé par Saddam, le premier nommé appuie l'armée turque lors de ses incursions en territoire irakien contre les maquis du PKK.

L'éternelle quête des Kurdes est jalonnée de félonies, de promesses non tenues, d'alliances suicidaires et de pacte avec le diable. Cela ne date pas d'hier, car voilà près de deux siècles, le voyageur anglais Claudius James Rich déplorait déjà « la rivalité des tribus kurdes et de leurs chefs, qui les affaiblit et les porte à rechercher l'appui du pacha de Bagdad ou des gouverneurs des province de Perse.

C'est peu dire que les puissances régionales manipulent la carte du « peuple sans patrie », otage d'enjeux qui le dépassent. L'usage veut que l'on muselle ses propres Kurdes tout en épaulant ceux de l'ennemi, que l'on pourvoit de sanctuaires ou de camps d'entraînement. Mais force est de constater que les modes de gestion de la contestation kurde par les Etats de la région n'ont pas permis de régler le problème.

Echec des politiques de répression.

Ni le PKK ni aucune autre organisation kurde ne peuvent raisonnablement espérer une victoire décisive sur l'armée, pas plus que celle-ci ne pourra "écraser définitivement les terroristes kurdes". Parviendrait-elle à démanteler le PKK que les mêmes causes de mécontentement engendreraient de nouvelles organisations qui, faute d'autres moyens d'expression, chercheraient à faire entendre leur voix et leurs revendications par la lutte armée dans les campagnes et par la guérilla urbaine.

Les modes de gestion de la question kurde (coercition et politique de redistribution relative des richesses), pratiqués depuis les années 1920 par les Etats administrant le pays kurde sont à bout de souffle. La généralisation de l'instruction, de l'information et des moyens de communication, la démographie galopante rendent impossible l'intégration des élites kurdes, de plus en plus nombreuses et exigeantes et la coercition ne fait que miner davantage la légitimité déjà fragile de ces régimes.

Les régions kurdes connaissent en effet un taux élevé d'urbanisation, et les centres urbains gagnent une importance politiquement et économiquement croissante. Or, les populations qui les habitent veulent accéder à la modernité et revendiquent plus d'infrastructures, plus de biens de consommation, plus d'éducation, plus d'emplois. Autant la coercition, combinée à la redistribution, a été porteuse un temps en Irak sous le régime baassiste, dans le sens où elle a réduit le champ de manœuvre du mouvement kurde, autant elle a échoué en Turquie dans les années quatre-vingt. Sans doute, parce que, dans le premier cas, le pouvoir central détenait presque tous les atouts et les utilisait à sa convenance. Le degré atteint par la répression, impliquant l'usage des gaz, l'élimination en masse des opposants et des villageois considérés comme dangereux et surtout le contrôle total des populations urbaines, rendait impossible le recours à la contestation. Mais si elle a été efficace un temps, la répression de Saddam Hussein a aussi échoué, car l'implication des puissances internationales depuis la seconde guerre du Golfe, lui interdit d'agir à sa guise.

Il paraît donc nécessaire de revenir sur le rôle du système international dans la gestion du conflit kurde, car il en a modifié la physionomie depuis la fin des années 1990.

IV. LE PROBLEME KURDE ET LE SYSTEME INTERNATIONAL.

IV.1. Absence d'intérêt des puissances pour le problème kurde.

L'expérience d'une zone d'exclusion qui commence au lendemain de la guerre du Golfe est, à plus d'un titre exceptionnelle. Certes, le Kurdistan a, pour des raisons évidentes (lieu stratégique, "triangle transfrontalier", ressources pétrolières, etc...) attiré l'attention des puissances régionales et européennes, puis des Superpuissances. Force est de constater,

cependant, qu'en dépit de cet intérêt pour le lieu, le problème kurde en tant que tel n'a pas constitué un enjeu pour les puissances. Au contraire, les luttes de domination des grandes puissances, puis des blocs se sont concentrés sur les Etats.

Pour une puissance mondiale, il était plus important de se doter dans la région d'un appui, que de se préoccuper de la question kurde. On peut cependant observer trois cas d'intervention des grandes puissances dans le problème kurde. Le premier règlement remonte au traité de Sèvres. Puis, à la fin de la seconde guerre mondiale, les Kurdes reçoivent l'aide des soviétiques qui occupent une partie de l'Iran. C'est l'intervention de Moscou qui permit de créer la République kurde de Mahabad en 1946, mais qui ne survit cependant pas aux accords signés la même année entre Moscou et Téhéran.

Le troisième cas est également de courte durée, mais de loin le plus important : entre 1972 et 1974 la politique moyen-orientale de Kissinger inscrit le problème kurde dans la guerre froide. Il était naturel que les États-Unis s'intéressent, dans une région troublée, à un conflit ethnique qui affectait deux de leur allies, l'Iran et la Turquie. L'écho que donna Moscou à ce conflit au début des années 1960, ne manqua pas non plus de susciter leur vigilance. L'intervention directe de Washington ne débute vraiment qu'en 1972, et prend la forme d'un soutien financier. Le mouvement kurde devient une carte utile pour faire échouer la stratégie soviétique, visant à intégrer l'Irak dans son camp.

Toutefois, le rapport Pike (19 janvier 1976) soulignait que « le président Nixon, Henry Kissinger et le Chah d'Iran ne désiraient pas que les Kurdes sortent vainqueurs de cette lutte malgré les garanties données à Barzani. Or l'impact des garanties américaines dans l'élaboration de la stratégie kurde, décidée presque exclusivement par Barzani, fut immense. En effet, elles seules ont permis aux Kurdes de rejeter la loi sur l'autonomie proclamée unilatéralement par Bagdad en 1974 et de repousser les tentatives de médiation du maréchal Andreï Gretchko, ministre de la Défense soviétique, porteur d'un « projet d'arrangement entre le client irakien et les rebelles kurdes ».

L'échec de la révolte de Barzani, imputable en grande partie à l'abandon américain, marque la fin, pour plus d'une décennie, de l'utilisation internationale de cette carte minoritaire et de la diplomatie kurde. Lors de la Révolution iranienne en 1979, les Etats-Unis tentent d'utiliser les Kurdes installés en Californie., voire, selon les documents américains saisis lors de l'occupation de leur ambassade, les formations kurdes contre le régime de Khomeyni.

Mais à la suite de la reprise en main par Téhéran et après l'échec de l'initiative américaine pour libérer leurs otages en Iran le 24 avril 1980, ces tentatives sont rapidement abandonnées. En perdant leur utilité dans les tensions locales et dans la guerre froide, les mouvements kurdes se trouvent rapidement en marge de la scène internationale. Cette position se dégrade proportionnellement à leur entrée dans la diplomatie parallèle, notamment lors de la première guerre du Golfe. Les relations entre les mouvements kurdes et les pays de la région (Iran, Libye, Syrie...) ne sont pas du goût de la plupart des capitales occidentales et constituent une cause supplémentaire de leur marginalisation.

Notons aussi que pour l'opinion et l'ONU, après la seconde guerre mondiale, seuls les peuples colonisés par les Européens peuvent être émancipés ; les Kurdes, les Tibétains, les Timorais, les Soudanais du sud....ne le peuvent pas. La seule exception sera l'Erythrée, déclarée autonome en 1952, et placée sous mandat de l'Ethiopie, mais annexée en 1962 par Haile Selassié.

IV.2 Statu quo des blocs entre la première guerre mondiale et les années 1990.

Ce manque d'intérêt des grandes puissances qui marque toute la période allant de la fin de la première guerre mondiale aux années quatre-vingt-dix est compréhensible dans la mesure où le problème kurde ne pouvait être durablement utilisé par une grande puissance sans provoquer des risques pour la stabilité régionale. Entre les deux guerres, il touchait l'ensemble de la région et risquait de remettre en cause le fondement même du *statu quo*, dont la France et la Grande-Bretagne étaient les architectes.

Un intérêt particulier que les superpuissances auraient pu porter à cette question aurait provoqué des répercussions sur leurs rapports avec leurs alliés (les liens de l'Occident avec ses « alliés » turc et iranien, ceux de l'URSS avec ses demi-alliés ou alliés, l'Irak et la Syrie). De ce point de vue, les avantages qu'une éventuelle utilisation de la question kurde aurait apportés à une superpuissance auraient été effacés par les effets de la dégradation de ses relations avec ses alliés. Au moins sur ce point, les blocs étaient obligés de respecter la logique du *statu quo* qui régnait entre les Etats.

Par la suite, la régionalisation s'est produite non pas par l'engagement des Etats de la région dans la bipolarité, mais au contraire à travers leur prise d'autonomie. Les deux principaux architectes de ce processus, l'Iran et l'Irak, n'étaient pas affiliés à l'un des blocs pendant leur guerre. Leur conflit ne s'inscrivait pas dans un affrontement bipolaire. La Syrie était affiliée à un bloc dans son engagement contre les Etats-Unis et Israël. Elle l'était beaucoup moins dans son jeu régional au Liban et dans son usage du problème kurde. Quant à la Turquie, seul pays clairement affilié à un bloc, elle avait sa stratégie moyen-orientale et son intérêt consistait dans la perpétuation du *statu quo* et dans la non-intervention des puissances dans la question kurde. Dans ces conditions, les puissances, notamment les États-Unis, ne pouvaient que défendre le maintien de ce *statu quo* régional, réglant la fin de la guerre Iran-Irak sans promouvoir de vainqueur capable de déstabiliser durablement la région.

IV.3 Changement de donne depuis les années 1990.

Ce n'est que vers la fin de la première guerre du Golfe, correspondant au dégel international, que les Etats-Unis s'intéressent de nouveau aux Kurdes. Certes, la politique de neutralité bienveillante à l'égard de l'Irak est maintenue par Washington comme par d'autres capitales occidentales. Toutefois, l'Irak, à l'instar de l'Iran, trop autonome par rapport à l'URSS et à l'Occident, et donc par rapport au système international d'une manière générale, apparaît désormais comme une source d'inquiétude, mais aussi une cible sans la protection d'une puissance. Alors que les déportations des Kurdes par le passé n'attiraient pas l'attention des capitales, l'utilisation des bombes chimiques suscite une vive réaction.

Mais le message est clair ; l'Occident saisit un danger potentiel pour Israël et les pays du Golfe ainsi que le risque de production d'armes nucléaires par l'Irak ; le potentiel militaire et les vellétés d'expansion de ce pays « guerrier » font peur. Les États-Unis continuent cependant à maintenir une position plutôt pro-irakienne dans un premier temps : au lendemain de l'utilisation massive des armes chimiques contre les Kurdes, la Maison-Blanche utilise son droit de veto pour suspendre une décision du Congrès imposant un embargo militaire contre Bagdad. Mais elle commence néanmoins à prendre ses distances par rapport à l'Irak. La raison de ce changement est double : la fin de la guerre froide permet aux Américains d'en finir avec certaines de leurs obsessions (et celles de leurs alliés) et de relativiser, pour une courte durée, l'importance stratégique de la Turquie ; mais, en même temps, ils observent un changement d'attitude d'Ankara, visible lors des affaires des réfugiés kurdes irakiens en 1988. La Turquie semble désormais disposée, malgré ses protestations bruyantes, à retirer son veto

concernant les Kurdes irakiens à condition que les Américains ne se mêlent pas de son problème kurde interne.

IV.4 La deuxième guerre de Golfe.

Rétablissant la souveraineté du Koweït, la deuxième guerre du Golfe s'est arrêtée là où la souveraineté étatique irakienne risquait à son tour d'être menacée. Si bien que le cessez-le-feu signé entre le Conseil de Sécurité de l'ONU et Bagdad laissait à ce dernier toute latitude pour écraser les révoltes kurdes et chiïtes, déclenchées immédiatement après l'arrêt des hostilités.

En effet, dès la signature de celui-ci et avec l'aide iranienne, les chiïtes s'insurgèrent contre le régime baassiste dans le sud et le centre du pays. De leur côté, les populations du Kurdistan se soulevaient, et en mars 1991, toutes les villes, y compris Kirkuk, ville symbole, furent contrôlées par elle. Jalal Talabani déclara alors que Kirkuk était libérée pour la première fois ; mais pas pour longtemps, car cette victoire montra que les Alliés jouaient double jeu.

Devant l'ampleur de l'insurrection qui était sur le point de vaincre le régime de Saddam Hussein, non seulement ils ne fournirent pas l'aide nécessaire, mais sous la pression des Etats de la région, notamment la Turquie, la Syrie et l'Arabie Saoudite et surtout Israël, et pour des calculs économiques et stratégiques, ils abandonnèrent les insurgés à leur sort. Les Etats-Unis autorisèrent fin mars 1991, le vol des hélicoptères militaires irakiens qui allaient bombarder massivement les rebelles, préférant ainsi maintenir au pouvoir un Saddam Hussein affaibli plutôt que de laisser triompher, pour la première fois, des oppositions kurde et chiïte.

En effet, aucun des pays voisins de l'Irak ne voulait voir les Kurdes occuper une place importante dans les institutions irakiennes et influencer sur sa politique générale, à plus forte raison modifier la forme unitaire des structures politiques du pays en un Etat fédéral ; de même, à l'exception de l'Iran, tous les pays du Proche-Orient ainsi que de l'Occident étaient résolument hostiles à l'accession des chiïtes au pouvoir en Mésopotamie. Deux autres faits confirment cette politique des Alliés. Pendant la seconde phase de la guerre contre l'Irak, les Etats-Unis, qui dirigeaient les opérations militaires ont volontairement épargné la garde républicaine, instrument principal de puissance et de répression de Saddam Hussein, qui allait frapper très violemment les rebelles. Ensuite, ils multiplièrent les déclarations sur l'incapacité des insurgés de l'emporter sur forces de Bagdad, ce qui voulait dire qu'ils leur avaient fixé d'avance les limites à ne pas franchir.

Ainsi, pour ces différentes raisons, les Etats-Unis, poussés par Israël, ne voulaient pas que le régime de Saddam Hussein perde le contrôle du pays. Après l'avoir diabolisé pour justifier l'intervention au Koweït, il fallait lui laisser rétablir sa souveraineté par crainte d'une déstabilisation totale du Moyen et du Proche-Orient (rappelons que le Général Swarskopof a été limogé juste après avoir déclaré qu'il avait reçu l'ordre d'arrêt des opérations de Tel-Aviv). D'autre part, le gouvernement américain se méfiait des aspirations politiques des Kurdes.

Jalal Talabani et Massoud Barzani accusèrent le président des Etats-Unis de les avoir lâché ; les forces de Saddam Hussein attaquèrent violemment les insurgés, et fin avril 1991, tous les grands centres urbains du Kurdistan étaient reconquis.

Devant la violence de la répression et l'exode de près de 2 millions de Kurdes qui s'ensuivit (exode amplifié parait-il par les dirigeants kurdes, pour forcer la main des Occidentaux et les obliger à poursuivre l'intervention jusqu'à la disparition du régime irakien), la Maison-Blanche a décidé, sous la pression d'Ankara, de Téhéran et de Paris, d'agir

et de lancer l'opération *Provide Comfort*. Celle-ci a été suivie par l'instauration, par la résolution 688 du Conseil de Sécurité de l'ONU, d'une zone de sécurité au Kurdistan d'Irak (le Nord du 36^e parallèle), protégée par une force alliée, forte de plus de 5 000 hommes et de plus d'une cinquantaine d'avions basés en Turquie

L'objectif de l'opération *Provide Comfort* était au début limité : arrêter l'exode des Kurdes et protéger la « victime », chez elle, de son « bourreau ». Quelle que soit la volonté des sphères politiques occidentales, une question déterminait l'attitude américaine et européenne : comment éviter la disparition complète de l'autorité centrale, non pas pour maintenir le régime de Saddam Hussein, mais pour prévenir une « libanisation » ou une nouvelle « révolution islamique » ? Un Etat irakien trop faible aurait pu devenir une proie facile, et faire naître des velléités conquérantes chez ses voisins.

L'expérience humanitaire a cependant dépassé les intentions initiales des alliés occidentaux, voire des Kurdes eux-mêmes : la zone de protection pour les populations civiles, protégée contre l'Irak mais guère contre la Turquie et l'Iran, a abouti à la mise en place d'une entité politique kurde quasi indépendante. Celle-ci a déjà à son actif la constitution d'un gouvernement et la déclaration d'un État fédéré. Le gouvernement de la région kurde, formé en mai 1992, s'est approprié la plupart des prérogatives du front du Kurdistan et du pouvoir central de Bagdad avant de se scinder en deux fractions hostiles contrôlant respectivement le Nord et le Sud de la zone de protection. Sans aller jusqu'à reconnaître l'État fédéral, la Maison-Blanche s'est voulue gardienne de cette indépendance de fait.

IV.5 Les limites de l'internationalisation de la question Kurde.

Toutefois, l'expérience kurde irakienne, et la politique d'ajournement, consistant à ne pas chercher de solutions politiques, pose le problème de la durée. Combien de temps la machine onusienne pourra-t-elle fonctionner en faveur de cet ajournement, dont l'objectif final n'est pas l'établissement d'un Kurdistan même autonome, mais de maintenir la pression contre le régime de Saddam Hussein ? Peut-elle, dans l'avenir, se doter de nouvelles missions, incluant l'instauration de régimes mandataires au Kurdistan ou ailleurs ?

A défaut de proposer des réponses définitives à ces questions, il semble nécessaire d'émettre plusieurs hypothèses sur l'avenir.

La première concerne l'instabilité régionale qui semble dominer, pour longtemps encore, la scène moyen-orientale. Elle milite pour le maintien d'un front commun des États contre tout séparatisme kurde. Même si l'établissement d'un État kurde est, les capitales voisines en sont conscientes, un scénario hypothétique, l'éclatement régional est suffisamment profond pour rendre peu probable un retour au *statu quo* au sens de sécurité collective et pour interdire une utilisation accrue de la carte kurde dans des conflits entre États.

Le cas de la Turquie est, de ce point de vue, particulièrement révélateur : dans sa politique kurde, Ankara dispose de plusieurs atouts : les pays occidentaux ont besoin de sa stabilité et craignent la montée de l'islam politique. En outre, le renouvellement de la force multinationale chargée de la protection des Kurdes d'Irak dépend du feu vert accordé à la Turquie pour agir à sa guise à l'égard de son propre problème kurde.

Dans certaines conditions, il est vrai exceptionnelles comme au lendemain de la guerre du Golfe, le système international peut se montrer unifié et privilégier les Kurdes dans une partie du Moyen-Orient. Toutefois, ce facteur ne peut être durable. Non seulement les intérêts ou les contraintes des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU qui dirigent cette politique peuvent se modifier, ou même peser contre les Kurdes irakiens, mais encore, ils sont

susceptibles de devenir contradictoires avec ceux des pays de la région (la Turquie et l'Iran, notamment).

Le système bipolaire semble avoir perduré sans aboutir à une guerre globale, parce qu'il se fondait simultanément sur deux principes *a priori* contradictoires : d'un côté l'utilisation plus ou moins massive des cartes minoritaires dans certains pays figurant dans le camp de l'adversaire (l'Afrique noire, notamment, nous donne une quantité d'exemples de cet ordre) ; de l'autre, le refus du changement, non pas des régimes en place, mais des frontières étatiques. En effet, le fait minoritaire a toujours été dissocié, sous les mandats britannique ou français ou sous la bipolarité, du fait étatique, ce qui explique cette remarquable continuité des frontières dans de nombreuses parties du monde depuis la colonisation. L'équilibre entre ces deux principes est devenu une règle dans les relations entre les blocs et a renforcé l'autonomie des États.

C'est sans doute cet « équilibre » qui explique le changement de l'attitude américaine à l'égard des Kurdes irakiens après les accords d'Alger en 1975 ou le fait que l'URSS n'a jamais utilisé totalement la carte kurde en Turquie, malgré un certain soutien au PKK, alors que les deux cas représentaient des poudrières facilement exploitables. Pour Washington, il importait de conserver certains liens avec Bagdad, éventuellement de soustraire ce pays à l'influence soviétique. Pour l'Union soviétique, même figurant dans l' « autre bloc », la Turquie était un marché économique et une porte d'accès à la Méditerranée plus utile que la seule carte kurde.

Vitale dans les conflits entre les acteurs régionaux, la dynamique minoritaire n'a donc pas été une carte « convenable » dans la politique internationale. Il y a peu de chances pour qu'elle le devienne durablement après la disparition du système bipolaire. L'expérience yougoslave, de nos jours, a certes donné naissance à de nouveaux pays, mais elle a également dissuadé de s'impliquer dans la gestion des conflits minoritaires dans le reste du monde.

Ni la multiplication des « acteurs internationaux », notamment des ONG, ni l'intervention de l'opinion publique et des médias ne doivent nous inciter à des conclusions hâtives : le système international après la guerre froide continue à se fonder principalement sur la logique des stratégies concurrentielles des États. Il prône, par conséquent, deux principes contradictoires ; il privilégie les États, en même temps qu'il rend illusoire une uniformisation de leurs intérêts.

Si bien que même la régionalisation et l'internationalisation ne peuvent en fin de compte qu'aboutir à une politique d'ajournement dans les différents Kurdistan.

Le désengagement des Etats-Unis.

Le désengagement américain du Kurdistan à l'été 1996 et la non-reconduction de l'opération "*Provide Comfort*", dont le mandat est arrivé à terme le 31 décembre 1996, consacrent l'échec des efforts de Washington pour imposer une alternative crédible au régime actuel. Un des piliers de la politique irakienne de Washington s'effondre : la zone d'influence que les Etats-Unis avaient réussi à se tailler au Kurdistan irakien au lendemain de la guerre, notamment à travers le Conseil national irakien (CNI) qui y avait installé ses quartiers généraux, constituait en effet un atout majeur dans une stratégie d'affaiblissement du pouvoir central à Bagdad.

La gestion américaine peu concluante de la question kurde a également porté un coup à la stratégie du DUAL CONTAINMENT dans le Golfe qui vise, depuis 1993, à contenir à la fois les deux menaces irakiennes et iraniennes. L'incursion des troupes iraniennes venues au nord de l'Irak épauler les forces de l'UPK a joué un rôle déterminant dans la décision américaine de permettre à Bagdad de recouvrer au moins partiellement le contrôle du Kurdistan. La volonté claire de Téhéran d'embarrasser la stratégie américaine en Irak, et de se

placer sur la scène irakienne comme acteur régional influent, ne peut que contraindre Washington à revenir ponctuellement à un jeu d'équilibre traditionnel entre ces deux puissances.

CONCLUSION

L'histoire a montré les limites des solutions « simplistes » utilisées jusqu'à présent pour régler le problème kurde: celle qui tente de transformer les Kurdes en « citoyens » loyaux des Etats, refusant toute revendication particulariste, tout lien avec les autres Kurdes et toute mobilisation au-delà des frontières, ou celle qui préconise la création d'une entité politique kurde au Moyen-Orient pour doter cette minorité de son propre Etat.

L'exemple turc montre les sanglantes limites de la première solution; le conflit « intrakurde » en Irak, celles de la deuxième. Le traité de Lausanne en 1923 a certainement constitué pour les Kurdes la fin de la seule occasion qu'ils ont jamais eu d'obtenir la création d'un Etat indépendant. La situation qui en a découlé paraît irréversible ; à moins que l'on imagine des circonstances exceptionnelles procédant d'un bouleversement comparable à la première guerre mondiale.

Il semble bien que le « Grand Kurdistan » restera un rêve pour différentes raisons ; bien qu'ils s'en défendent, les Kurdes ont subi peu ou prou, depuis soixante quinze ans, et continueront de subir la marque des cultures de leur pays de rattachement ; ils ont la malchance de vivre dans des régions riches en eau (Turquie) et en pétrole (Irak), que les pouvoirs centraux ne peuvent se permettre de perdre ; ils devront continuer à faire face à des pouvoirs centraux qui resteront vraisemblablement autoritaires, infiniment mieux organisés qu'eux, et qui sauront exploiter leur divisions internes ; enfin, ils ne représenteront jamais aux yeux d'autres puissances que des points d'appui occasionnels pour des tentatives de déstabilisation ou de pression sur les pouvoirs en place dans la région.

Le règlement de ce problème pourrait consister à inventer des modes de gestion capables d'une part de garantir les entités politiques existantes, d'autre part de réaliser l'intégration des acteurs kurdes dans les systèmes politiques nationaux par des réformes administratives, économiques et une redistribution élargie des ressources, qui inclurait également les biens symboliques et culturels, dont la dignité et le respect du groupe. Cela signifierait la mise en place de structures économiques et culturelles gérées par les Kurdes eux-mêmes à l'échelle régionale. La gestion, pour le moment réussie, de la question touareg par le Mali montre que de tels mécanismes sont possibles ; ils sont aussi infiniment moins coûteux pour la sécurité des populations civiles que les frontières en feu.

Encore faudrait-il que les dirigeants kurdes fassent preuve d'une certaine maturité politique, ce qu'ils n'ont pas su encore démontré jusqu'à présent, notamment lors de l'administration supposée conjointe de l'Etat autonome créé au nord de l'Irak en 1992.

En revanche, il ne faut pas être grand prophète pour avancer que les politiques actuelles, tant étatiques que kurdes, ne constituent que le prélude à de nouvelles phases violentes de ce conflit séculaire.

ANNEXE 1. CARTE REGIONALE



BIBLIOGRAPHIE :

Livres :

- La question kurde : Etats et minorités au Moyen-Orient**, de Hamit Bozarslan ; presse de science Po, 1997.
- L'origine de la question kurde**, de Jmor-Salah, collection « comprendre le Moyen-Orient », de 1994.
- Le malheur kurde**, de Gérard Chaliand ; seuil, 1992.
- Encyclopédie Universalis**.
- Dictionnaire géopolitique**, de Y. Lacoste.

Articles :

Défense nationale, « les rapports entre l'Etat irakien et les Kurdes depuis 1991 », de Habib Ishow, octobre 1999.

DGA, documentation du CEDOCAR ; numéro 317 de mars 1999 : « les Kurdes, une guerre sans fin ».

L'histoire, numéro 235, septembre 1999 ; « un peuple, quatre Etats, une Nation ? Le problème kurde », de Hamit Bozarslan.

Les cahiers de l'Orient, « les Kurdes d'Irak : des révisions déchirantes », de Chris Kutshera, 1998.

« **Quelle stratégie pour le Kurdistan** », de Michel Verrier.

« **La nation kurde** », de Mathias Daval.

L'Express :

-Le 9 avril 1998, « Kurdes, histoire d'un peuple sans Patrie », par D. Lagarde.

-Le 25 février 1999, « Les réseaux actifs du PKK » par D. Lagarde, B. Milcent, N V. Ortaq.

-Le 1 juillet 1999 : « Les oubliés de l'histoire », par V. Hugeux, N V. Ortaq, B. Milcent, F. Geoffroy, F. Arvanitis.

Le monde Diplomatique :

-Juin 1994 : « en Turquie, les choix de l'Occident », par Kendal Nezan.

-Janvier 1997 : « la mémoire meurtrie de Mahabad », par Jan Piruz.

-Juillet 1997 : « au cœur d'une crise majeure », de Kandal Nezan.

-Décembre 1997 : « enlèvement turc au Kurdistan » de Alain Guesh.

-Décembre 1997 : « les atouts de la guérilla kurde en Turquie », par Michel Verrier.

-Mars 1998 : « quand «notre » ami Saddam gazait ses Kurdes », de Kendal Nezan.

-Décembre 1998 : « la fuite en avant des militaires Turcs », anonyme.

-Février 1999 : « l'avenir des Kurdes en Turquie », par Alain Gresh.